

FERME BIO A TRANSMETTRE :

APPEL A PORTEUR DE PROJETS

BOVIN **////** VIANDE



15 HA DE PRAIRIES / CÉRÉALES / VENTE DIRECTE

TROUPEAU DE MIRANDAISES + OUTIL PAYSAN COMPLET



FERME PARTAGÉE AVEC PAYSANS BOULANGERS/ LOGEMENT / FERMAGE..

PROJET GÉRÉ PAR LA CAE FERMENCOOP - 1ER CONTACT TELEPHONE / 06 03 37 82 29



Atelier bovin viande à reprendre sur ferme bio

La ferme Soubiren est une exploitation agricole Bio depuis plus de 20 ans en polyculture élevage avec atelier de transformation.

Soucieux de transmettre leur activité, un processus de réflexion est engagé depuis quelques années afin de trouver la dynamique permettant une continuité d'activité.

Après avoir trouvé une solution de reprise sur l'activité pain, la ferme souhaite transmettre son atelier bovin viande.



Conditions d'accueil

le porteur de projet sera hébergé juridiquement par la CAE Ferm'en Coop pendant 3 ans minimum au travers d'un contrat CAPE et potentiellement d'un contrat CESA (entrepreneur salarié). Cette formule permet à aux cédants d'avoir une garantie en termes d'accompagnement du porteur de projet, de médiation, et d'un parcours à l'installation professionnalisant.

Le porteur de projet se concentre ainsi sur sa production, bénéficie d'un accompagnement individuel, d'un tutorat paysan, et de services mutualisés (commercialisation, comptabilité, administratif, etc.). Au bout de 3 ans, soit le PP s'installe à son compte dans le parcours à l'installation traditionnel, soit il reste hébergé juridiquement au sein de la structure sans limite temporelle (contrat CESA). Plus d'informations [ici](#) !

La ferme Soubiren : quelle proposition d'accueil ?

La ferme soubiren, Fermencoop et le/la futur porteur de projet signeront une convention tripartite de mise à disposition qui comprendra (selon la valeur d'usage de l'outil) :



Des terres : 15 ha de prairies permanentes autour de la ferme ;

Un troupeau : 30 têtes de Mirandaises

Du bati : attendant à la ferme : Stabulation, zoe d'alimentation fonctionnelle, zone de stockage du foin, grange pour les veaux ;

Des céréales bio : produite encore par l'exploitation en place,

Outil de production : l'ensemble du matériel lié à l'élevage et à la production de foin

Le logement Un gîte est présent sur la ferme et peut servir au porteur de projet et sa famille si besoin le temps du test d'activité (3 ans).



Suite à la phase de test d'activité, la ferme ne prévoit pas de vendre, ni le bâti ni les terres. Par contre, il sera possible :

- De garder les terres en Fermage ;
- Soit de maintenir l'activité sur place d'un commun accord, en association (ou pas) avec l'activité de paysan boulanger et de production céréalière ;
- Soit de transférer l'activité sur un autre corps de ferme tout en gardant les terres en fermage ;
- Et prévoir le rachat de l'outil de production (troupeau / matériel)

Schéma de reprise de la ferme

Investissement : Possibilité d'aide à l'investissement au travers de la structure Ferm'en Coop, à étudier avec les porteurs de projets.

Capacité agricole vivement souhaitée

Une expérience professionnelle dans la production vivement souhaitée également

Une capacité financière permettant d'assurer 12 mois de trésorerie personnelle (apport, chômage, etc.). A étudier selon le projet.

Certification Biologique obligatoire

Volonté de mutualiser dans un cadre d'entraide

En capacité d'apprendre, d'être accompagné et acceptant de s'insérer dans un programme pédagogique collectif

Contact

Ferm'en Coop : m.gerbault@kanope.coop / 06 03 37 82 29

